

Somalie : l'ONU porte les effectifs de l'AMISOM à 17.000 hommes

@rib News, 23/02/2012 – Source AFPL Le Conseil de sécurité des Nations Unies a approuvé mercredi une résolution portant les effectifs de la force de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) à un maximum de 17.731 hommes, au lieu de 12.000, afin de lui permettre de combattre plus efficacement les islamistes Shebab. L'AMISOM est composée aujourd'hui en quasi-totalité de soldats ougandais et burundais. Elle incorporera désormais des soldats kenyans combattant en Somalie et le Conseil appelle dans sa résolution d'autres pays africains à contribuer à cette force.

La résolution, adoptée à l'unanimité à la veille de la Conférence de Londres sur la Somalie, doit permettre à l'AMISOM de se déployer pour la première fois depuis sa création en 2007 hors de Mogadiscio, vers des zones du Sud et du centre de la Somalie. Ces zones ont été prises aux Shebab par des soldats envoyés par le Kenya et l'Ethiopie en octobre et novembre derniers. La résolution implique aussi de doubler les fonds disponibles pour cette opération militaire, conduite par l'Union africaine mais financée par l'ONU. L'ambassadeur britannique à l'ONU Mark Lyall Grant, dont le pays est à l'origine du texte, a indiqué à la presse que ce budget devrait passer de 250 millions de dollars à près de 550 millions par an. L'Union européenne est le principal bailleur de fonds de l'AMISOM. Pour M. Lyall Grant, la résolution renforce le mandat de l'AMISOM qui pourra mener des opérations plus robustes et offensives contre les Shebab. Son équipement comprendra désormais neuf hélicoptères de combat et neuf autres de soutien logistique, a-t-il précisé. Au cours du débat, l'ambassadeur français Gérard Araud a fait valoir que l'Union européenne (...) ne peut évidemment assumer seule toutes les implications financières de cette décision, rappelant que l'UE verse déjà 130 millions d'euros pour les soldes des troupes de l'AMISOM. Il a appelé de nouveaux contributeurs à s'engager à ses côtés pour le financement de l'AMISOM. L'ambassadrice américaine Susan Rice a elle aussi invité d'autres pays à contribuer au financement. Elle a par ailleurs exploré que la résolution ne prévoit pas d'accroître les moyens de l'AMISOM pour combattre la piraterie maritime et a demandé au Conseil de se pencher prochainement sur cet aspect. Selon la résolution, l'AMISOM devra prendre, en coordination avec les Forces somaliennes de sécurité, toutes les mesures nécessaires pour faire reculer la menace que représentent (les Shebab) et les autres groupes armés de l'opposition, afin d'instaurer dans toute la Somalie des conditions propices à une gouvernance efficace et légitime. La Somalie est privée de gouvernement central effectif depuis la chute de Siad Barre en 1991. Dans sa résolution, le Conseil de sécurité demande au gouvernement somalien de prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'exportation de charbon de bois et à tous les membres de l'ONU de mettre un terme au commerce de charbon venu de Somalie. Le gouvernement interdit déjà les exportations du charbon de bois depuis les zones qu'il contrôle mais son commerce est florissant dans les zones tenues par les shebab, notamment le port de Kismayo. Une grande partie de ce commerce se fait à destination des Emirats arabes unis. La fabrication intensive de charbon est très préjudiciable à l'environnement: la déforestation expose un peu plus les populations et leur expose aux sécheresses récurrentes. L'ambassadeur britannique a estimé que la résolution était une importante contribution à la conférence de Londres qui doit, a-t-il dit, donner un grand élan à la transition politique en Somalie. Le gouvernement britannique organise jeudi à Londres une conférence internationale pour tenter d'accélérer la mise en place d'une solution politique durable pour ce pays pauvre de la Corne de l'Afrique.